

**La modification n°1 du SCoT a été approuvée le 8 avril 2024**

Le Comité syndical du PETR du Pays Charolais-Brionnais, réuni le 8 avril 2024, a approuvé la modification n°1 du SCoT.

Les documents du SCoT modifié seront publiés sur le Géoportail de l'urbanisme:  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Ces documents sont disponibles en téléchargement:

**La modification n°1 du SCoT a été approuvée le 8 avril 2024**

Le Comité syndical du PETR du Pays Charolais-Brionnais, réuni le 8 avril 2024, a approuvé la modification n°1 du SCoT.

Les documents du SCoT modifié seront publiés sur le Géoportail de l'urbanisme:  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Ces documents sont disponibles en téléchargement: